

Image not found or type unknown



## Refection balcons dans immeuble ancien

Par **papyp**, le **07/05/2014** à **22:48**

dans un immeuble ancien sans règlement de copropriété des balcons menacent de s'effondrer, l'ensemble des copropriétaires doit en supporter la réfection...mais... ces balcons ont parfois été modifiés par des rajouts de constructions (WC, salles de bains...) la copropriété doit supporter la réfection dans quelles limites??  
en totalité ? (rajouts compris)  
supports des balcons et planchers?  
carrelages?  
Merci de me répondre.